MA VILLE

VILLE DE QUÉBEC
l'accent d'Amérique

BULLETIN MUNICIPAL | HIVER 2021-2022 • VOL. 15 Nº 3

STRATÉGIE DE DIVERSITÉ, D'ÉQUITÉ ET D'INCLUSION

POUR MIEUX VIVRE TOUS ENSEMBLE

Nous rêvons tous de vivre dans une société plus bienveillante, juste, ouverte aux autres, et dans laquelle chaque personne se sent respectée. Pour y arriver, nous devons travailler main dans la main.

Adepte du concept du vivre-ensemble depuis plusieurs années et voulant pousser sa démarche encore plus loin, la Ville a proposé, en mai dernier, sa stratégie de diversité, d'équité et d'inclusion et sa déclaration solennelle pour le vivre-ensemble.

LE VIVRE-ENSEMBLE

Il vise à ce que tous les citoyens puissent se côtoyer et mieux se connaître, créant ainsi un fort sentiment d'appartenance à la communauté.

Comprenant une orientation citoyenne et institutionnelle, cette stratégie vise à favoriser la cohésion sociale et à éliminer toutes formes de discriminations ou d'inégalités, autant chez les citoyens que chez les employés municipaux.

QUE VEULENT DIRE DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION?

La diversité, c'est le fait de se sentir représenté dans tous les aspects de la société, peu importe ce qui nous caractérise (peuples autochtones, origine ethnique, culture, religion, âge, identité de genre, orientation sexuelle, handicap, incapacité physique ou intellectuelle, etc.).

L'équité, c'est le fait de disposer des outils nécessaires pour réussir et d'y avoir accès.

L'inclusion, c'est le fait d'être à l'aise dans son individualité et de pouvoir s'épanouir personnellement et professionnellement dans son environnement.

LA VILLE DÉJÀ EN ACTION!

La Ville s'affaire déjà à ce que les employés municipaux soient sensibilisés à la diversité, l'équité et l'inclusion à l'aide de conférences et d'ateliers.

Aux citoyens, elle offre l'occasion de mieux se connaître en proposant plusieurs événements :

- KWE! À la rencontre des peuples autochtones
- La Fête Arc-en-ciel de Québec
- Le Festival celtique de Québec
- La Saint-Patrick à Québec
- Le Tour du monde (prévu en 2022)

Des lieux ont également été identifiés pour se rencontrer, apprendre et échanger :

- Place de la Nation-Huronne-Wendat
- Places éphémères des cultures
- Maison de la diversité

Et ce n'est pas fini! De nombreux projets sont à venir, soyez à l'affût!

Au sein d'une communauté, aller à la rencontre de l'autre est très enrichissant. Profitons de toutes les occasions pour agir ensemble en faveur de la diversité, de l'équité et de l'inclusion.

Chaque citoyen de Québec doit se sentir bien et pouvoir s'épanouir personnellement et professionnellement.

MAISON DE LA DIVERSITÉ

La Maison de la diversité sera située à la Maison Pollack, sur Grande Allée. L'endroit visera à mettre en valeur l'histoire et la culture de toutes les communautés, incluant celles de Québec, et à faire rayonner la contribution de tous à notre histoire collective. Les citoyens pourraient, par exemple, s'y rencontrer, y partager leurs traditions et y voir des spectacles.

Renseignements :
www.ville.quebec.qc.ca/ensemble

Photo de l'en-tête

Un hiver bienveillant
Passer du temps en famille ou entre amis, c'est bon pour le moral! Cet hiver, prenez soin de vous et des autres en participant aux activités qui animeront la ville, en relaxant autour d'un feu flamboyant dans l'une de nos stations chaleureuses ou en plongeant dans la lecture d'un livre passionnant. L'hiver vous attend! Et il sera beau.

Sommaire

2 AIRE D'EXERCICE CANIN

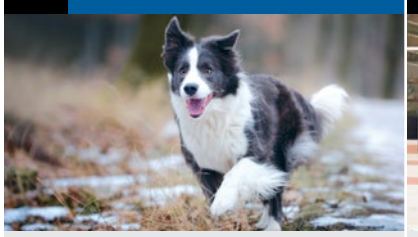

Un nouvel espace pour pitou

5 PLAN D'ACTION SOLIDAIRE

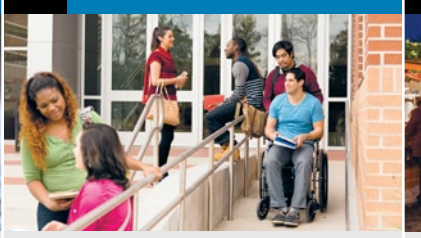

Au cœur du développement durable

7 IDÉES DE SORTIES

De tout pour un hiver animé

8 DOSSIER

Nouveau rôle d'évaluation foncière 2022-2024

Nouvelles aires d'exercice canin

FAIRE COURIR SON CHIEN EN LIBERTÉ

Les aires d'exercice canin des bases de plein air de Sainte-Foy et de La Découverte sont maintenant accessibles pour les propriétaires de chiens qui souhaitent faire courir leur animal sans laisse.

Ces nouveaux équipements s'ajoutent aux deux parcs canins de l'arrondissement de La Cité-Limoilou. Les heures d'ouverture sont de 7 h à 21 h.

Pour assurer la sécurité et le bon voisinage, des règles d'utilisation sont à respecter comme limiter les aboiements de son chien, ramasser ses excréments, le surveiller et demeurer en contrôle de celui-ci.

- **Aire d'exercice canin de la base de plein air de Sainte-Foy**
  3137, rue Laberge
- **Aire d'exercice canin de la base de plein air La Découverte**
  10, rue de la Découverte
- **Parc canin de la Pointe-aux-Lièvres**
  25, de la Pointe-aux-Lièvres
- **Parc canin de la Pente-Douce**
  Au pied de la côte de la Pente-Douce dans l'avenue Belvédère (tout juste à côté du 600, avenue Belvédère)

NOUVELLES OBLIGATIONS POUR LES PROPRIÉTAIRES DE CHATS ET DE LAPINS

À compter du 1er janvier 2022, la stérilisation des chats et des lapins deviendra obligatoire. Le micropuçage des chats sera aussi exigé dès le 1er janvier 2022. Ces règles visent principalement à réduire le nombre d'animaux errants et les nuisances associées. Informez-vous auprès d'une clinique vétérinaire pour en savoir davantage.

ET DANS LES AUTRES PARCS?

Les chiens sont également acceptés dans tous les autres parcs de la Ville. Quelques règles sont toutefois à respecter pour garder les installations propres et sécuritaires :

- Gardez votre animal en laisse (d'une longueur maximale de 1,85 mètres);
- Même sur la neige, enlevez rapidement et proprement les excréments de votre animal, et ce, à l'aide d'un sac qui sera déposé à la poubelle. Prévoyez le coup en apportant plus d'un sac;
- En tout temps, tenez votre chien à 2 mètres des aires de jeux pour enfants.

Renseignements :
www.ville.quebec.qc.ca/animaux

Votre chien sera heureux de courir sans laisse dans les nouvelles aires d'exercice canin des bases de plein air de Sainte-Foy et de La Découverte.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS!

Depuis toujours, des générations d'immigrants ont choisi Québec comme terre d'accueil et ont enrichi notre communauté par leur bagage culturel et la diversité de leurs talents.

Mais quitter son pays pour s'établir à l'étranger demande beaucoup de courage. En plus de laisser emploi, famille et amis, les personnes immigrantes font face à de nombreux défis dans leur ville d'adoption : nourriture, emploi, école, langue, climat… autant de domaines où les repères sont à refaire. Si vous venez de vous installer à Québec, sachez que de nombreuses ressources peuvent vous aider.

ACTIVITÉS D'ACCUEIL

La Ville, en collaboration avec ses partenaires publics et communautaires, organise chaque année une activité d'accueil pour les nouveaux arrivants. Une occasion unique pour eux de découvrir les attraits de Québec et de mieux connaître les services municipaux et les ressources communautaires qui peuvent faciliter leur intégration.

Elle soutient également plusieurs initiatives, comme les activités offertes par les organismes d'ici dans le cadre de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles, présentée en octobre par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, et le projet Cible, qui offre aux personnes immigrantes de s'intégrer à la culture québécoise par le bénévolat.

Québec est une ville dynamique et inclusive, où tous les citoyens ont leur place et peuvent s'épanouir.

Renseignements :
www.ville.quebec.qc.ca/immigrant

Les nouveaux arrivants sont accueillis à bras ouverts à Québec! De nombreuses ressources sont mises à leur disposition pour faciliter leur intégration.

RALENTIR, ÇA SAUVE DES VIES

Peut-être avez-vous remarqué les nouveaux panneaux de signalisation routière installés dans votre rue au cours des dernières semaines.

C'est que la Ville a révisé toutes les limites de vitesse des rues résidentielles à 30 et à 40 km/h. Pourquoi? Parce que c'est prouvé, ralentir sur la route sauve la vie des usagers les plus vulnérables. Qu'il soit piéton, cycliste ou encore à mobilité réduite, chaque citoyen doit se sentir en sécurité dans ses déplacements de tous les jours.

POURQUOI DE 30 À 40 KM/H?

Si la grande majorité des rues résidentielles ont vu leur limite diminuer à 30 km/h, la vitesse sur une minorité de tronçons de rues a été ajustée à la hausse à 40 km/h. Cela vise l'harmonisation des limites de vitesse entre des rues aux caractéristiques similaires. Avec un tel changement, l'automobiliste retrouve la même limite sur le même type de rue.

CHANGER UN COMPORTEMENT, ÇA PREND DU TEMPS

Changer les limites de vitesse ne peut être la seule solution au problème de la vitesse. Tout le monde doit y mettre du sien. Et on le sait, adopter de nouvelles habitudes sur la route, ça prend du temps! Pensons aux années que les Québécois ont mis pour adopter le port de la ceinture ou encore pour cesser l'alcool au volant.

Cet hiver, apprenons à être plus vigilants. Ralentissons et soyons attentifs aux autres lorsque nous conduisons. Aucune minute gagnée sur la route ne vaut le risque d'une vie perdue. À Québec, on dit oui à la courtoisie et on ralentit!

Renseignements : www.ville.quebec.qc.ca/securiteroutiere

Déneigement

VOITURES ET BACS FONT OBSTACLE

Certitude de la vie : nous aurons de la neige cet hiver et elle tombera dans les rues. Une machinerie doit donc passer pour pousser ou enlever la neige et permettre des déplacements sécuritaires. On n'y échappe pas. Alors, pourquoi ne pas donner un petit coup de pouce?

Pour une rue bien déneigée, libérez la voie!

Pour que les opérations déneigement soient efficaces, ne laissez pas d'obstacles dans votre rue. Les obstacles plus populaires? Les voitures et les bacs de matières résiduelles.

EST-CE QUE LA GRATTE EST DÉJÀ PASSÉE?

En période hivernale, portez attention au moment où vous stationnez votre véhicule dans la rue. S'il a neigé et que la gratte n'est pas encore passée, c'est qu'elle viendra incessamment. Mieux vaut attendre son passage pour sortir votre voiture. Ainsi, la rue sera mieux déblayée et la neige sera efficacement ramassée par la souffleuse lors de la prochaine opération déneigement.

EST-CE QUE JE BLOQUE LA CIRCULATION?

En hiver, les rues sont rétrécies, particulièrement s'il y a eu beaucoup de neige. En stationnant votre voiture dans la rue, la voie de circulation devient encore plus étroite. Assurez-vous que la circulation demeure possible pour une voiture, mais aussi pour une gratte, un camion de pompier, une ambulance…

Bref, si vous avez un doute sur l'espace de circulation restant après que vous ayez stationné votre voiture, mieux vaut la déplacer où la rue est plus large. Évitez également de la stationner à un endroit où il y a déjà une voiture de l'autre côté de la rue.

LES BACS : TOUJOURS DANS SON ENTRÉE, JAMAIS DANS LA RUE

En hiver, la gratte passe dans votre rue même si c'est le jour de la collecte. Les bacs doivent toujours être laissés dans votre entrée. Si la gratte ou la souffleuse doit contourner des bacs ou qu'un employé doit replacer manuellement chaque bac laissé dans la rue, le déneigement sera moins efficace et beaucoup plus long.

DOIS-JE ME PROCURER UN PERMIS?

Si votre entrée fait plus de 5 mètres carrés, vous devez détenir un permis pour jeter votre neige dans la rue, selon certaines conditions.

Renseignements :
www.ville.quebec.qc.ca/deneigement

RESTEZ INFORMÉ POUR NE PAS ÊTRE REMORQUÉ

Lorsqu'une opération déneigement est en cours, le stationnement dans la rue est toujours interdit. Plusieurs moyens s'offrent à vous pour savoir quand et où aura lieu une opération déneigement :

- Feux clignotants dans les rues;
- Panneaux Alerte-Déneigement;
- Boîte vocale (**418 641-6666**);
- Courriels ou textos d'alertes (**www.ville.quebec.qc.ca/deneigement**);
- Fil Twitter de la Ville (**@villequebec**);
- Site Internet de la Ville (**www.ville.quebec.qc.ca/deneigement**).

MA VOITURE A ÉTÉ REMORQUÉE

Pour récupérer votre véhicule, composez le **418 641-6666** ou cliquez sur *Info-Remorquage* sur la page d'accueil du site Internet de la Ville.

SUIS-JE DANS L'OBLIGATION DE DÉNEIGER MON TOIT?

Déneiger sa toiture, une question de sécurité!

Vous êtes propriétaire d'un bâtiment et vous vous demandez si vous devez déneiger le toit? Sachez que les toitures en pente vers la rue et situées à moins de 3 mètres de celle-ci font l'objet d'une réglementation concernant le déneigement.

Si vous avez une telle toiture, il est de votre responsabilité d'enlever toute neige accumulée afin d'assurer la sécurité des passants. Pour ce faire, vous devez :

- Installer un périmètre de sécurité avisant du danger de chute de neige et de glace;
- Dégager le trottoir et déplacer la neige ou la glace en bordure de rue après le déneigement et le déglaçage du toit et des gouttières;
- Contacter le **311** pour savoir où mettre la neige si les opérations déneigement de la Ville sont complétées.

Si la réglementation municipale ne vous oblige pas à déneiger ou à déglacer votre toit dans votre secteur, il est tout de même recommandé de retirer la neige après d'importantes précipitations.

À noter que vous pouvez emprunter des tréteaux pour délimiter une zone de déneigement de toiture.

Renseignements :
www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/deneigement

Chauffage au bois

NOUVEAU RÈGLEMENT

Vous êtes propriétaire d'un poêle ou d'un foyer au bois? La Ville de Québec a adopté un nouveau règlement qui vise à limiter l'émission de particules fines dans l'atmosphère.

INTERDICTION LORS D'UN AVERTISSEMENT DE SMOG

Lorsqu'un avertissement de smog est émis pour la région de Québec, il est dorénavant interdit d'utiliser tout appareil de chauffage à combustible solide, incluant tous les types de foyers, qu'ils soient certifiés ou non. La raison? Éviter l'ajout de polluants dans l'air.

APPAREILS NON CERTIFIÉS

De plus, à compter du 1er septembre 2026, tous les propriétaires d'un poêle, d'une fournaise ou d'une chaudière au bois devront utiliser un appareil certifié CSA B415.1 ou EPA. Les foyers à bois, poêles aux granules et de cuisson ne sont pas touchés par ce règlement. Un programme de subvention est disponible pour le retrait ou le remplacement de votre appareil.

Renseignements : Consultez le **www.ville.quebec.qc.ca/poele** ou composez le **311**.

EN BREF

211 : DE L'AIDE POUR VOUS

Vous vous sentez épuisé? Le travail, les enfants, les soucis financiers... Vous avez l'impression que c'est trop? Au **211**, il y a de l'aide pour vous. On vous dirigera vers les bonnes ressources. Les services sont gratuits, confidentiels et offerts en plusieurs langues, 7j/7.

Composez le **211** dès maintenant.
www.211quebecregions.ca

TEMPS DES FÊTES : OUVERT OU FERMÉ?

Les **bureaux municipaux** seront fermés **du 23 décembre au 3 janvier** inclusivement. Toutefois, le Centre de relation avec les citoyens (**311**) répondra aux appels téléphoniques :

- le 23 décembre, de 8 h 30 à 16 h 30;
- les 24 et 31 décembre, de 8 h 30 à 13 h;
- le 27 décembre, de 12 h à 16 h 30;
- les 28, 29 et 30 décembre ainsi que le 3 janvier, de 8 h 30 à 16 h 30.

Les **services essentiels** (police, pompier et ambulance : **911**) et le service d'urgence des travaux publics (aqueduc, égout et chaussée : **311**, **option 1**) seront maintenus.

La **collecte des ordures et des matières recyclables** continue selon l'horaire habituel. La **collecte des objets encombrants** fera relâche du 23 décembre au 3 janvier. Les **écocentres** seront fermés les 24, 25 et 26 décembre de même que les 31 décembre, 1er et 2 janvier.

Les **installations sportives** seront ouvertes si des activités y sont prévues, à l'exception des 25 décembre et 1er janvier. Avant de vous déplacer, vous devez réserver votre place. Consultez le **www.ville.quebec.qc.ca/loisirs** pour plus de détails et pour connaître les dernières mises à jour des consignes sanitaires.

Toutes les **bibliothèques** seront fermées les 24, 25 et 31 décembre ainsi que le 1er janvier. Les 26 décembre et 2 janvier, seules les bibliothèques suivantes seront ouvertes à partir de 13 h : Collège-des-Jésuites, Étienne-Parent, Félix-Leclerc, Maison de la littérature, Monique-Corriveau, Paul-Aimé-Paiement, Romain-Langlois et du centre récréatif Saint-Roch. Les autres jours, les bibliothèques seront ouvertes selon leur horaire habituel.

VIE DÉMOCRATIQUE

Les séances ordinaires du **conseil municipal** ont généralement lieu à 17 h les premiers et troisièmes lundis de chaque mois. Elles sont télédiffusées en direct sur MAtv, à 17 h, et en rediffusion dès 11 h le lendemain matin. On peut également les visionner sur le site Internet de la Ville, en direct ou en différé.

Les **six conseils d'arrondissement** se réunissent au moins une fois par mois. Les **27 conseils de quartier** tiennent également une séance publique mensuelle. Elles se déroulent en ligne jusqu'à nouvel ordre.

Renseignements: **www.ville.quebec.qc.ca**

SOYEZ BRANCHÉ GRATUITEMENT

Le réseau Internet sans fil s'étend sur la ville : la route de l'Église est désormais branchée. Comment se connecter? Rien de plus simple! Sélectionnez le réseau Zap Québec sur votre appareil mobile et naviguez gratuitement sur la toile lors de vos déplacements dans l'un des nombreux points d'accès.

WIFI
Réseau : Zap Québec

Renseignements : **311**
ou **www.ville.quebec.qc.ca/wifi**

Le tramway de Québec

LE TRACÉ ENTRE SAINT-ROCH ET D'ESTIMAUVILLE SE PRÉCISE

Après avoir pris en considération les besoins des citoyens et des commerçants en mai dernier, dans le cadre d'une démarche de participation publique, et à la suite d'analyses rigoureuses, la Ville a précisé le tracé entre Saint-Roch et D'Estimauville. Il en va de même pour la localisation des stations dans les quartiers traversés.

NOUVELLE STRATÉGIE D'APPROVISIONNEMENT

La Ville de Québec a revu sa stratégie d'approvisionnement pour la réalisation du plus important projet d'infrastructure de son histoire : le tramway.

Afin de répondre aux conditions du marché, elle souhaite désormais sélectionner deux partenaires privés :

- Un pour le matériel roulant (rames du tramway);
- Un pour les infrastructures.

Cette nouvelle approche assurera aux citoyens de Québec le meilleur projet au meilleur prix. La prochaine année sera marquée par la poursuite de la conception par les partenaires privés qualifiés en vue de débuter la construction à l'été 2023. La mise en service du tramway est prévue pour 2028.

Renseignements :
www.tramwaydequebec.info

La Place Limouloise, un endroit cher aux gens du quartier du Vieux-Limoilou, sera maintenue.

Dans le quartier du Vieux-Limoilou, le tramway circulera dans la 4e Rue et dans la 4e Avenue pour rejoindre le chemin de la Canardière. Une station sera insérée sur la 4e Rue, à l'ouest de la 3e Avenue. Elle permettra notamment de revitaliser le secteur sud du quartier et de maintenir la Place Limouloise, un endroit cher aux gens du quartier.

Dans le quartier de Maizerets, une station sera localisée près du noyau villageois de Saint-Pascal-de-Maizerets pour maximiser le potentiel du secteur. Des analyses détermineront si une deuxième station sera requise avant de rejoindre le Pôle D'Estimauville.

À VENIR

Une annonce concernant les types d'insertion du tramway et la localisation des stations aura lieu prochainement. Restez à l'affût!

DE NOMBREUX EMPLOIS STIMULANTS

Le centre de récupération de la matière organique sera l'une des composantes du centre de biométhanisation.

À la Ville de Québec, les défis sont nombreux, les perspectives de carrière aussi! Faites partie d'un projet d'avenir pour votre ville en travaillant au tout nouveau centre de récupération de la matière organique (CRMO).

Situé dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou, le CRMO est l'une des composantes du centre de biométhanisation, un des plus grands du genre en Amérique du Nord.

Nous serons bientôt à la recherche de travailleurs motivés et soucieux de l'environnement, ayant des habiletés manuelles, un bon sens de l'observation et aimant le travail d'équipe.

Le petit plus? Vous aurez la chance de travailler dans une bâtisse toute neuve avec des équipements à la fine pointe de la technologie, en plus de participer à un changement d'envergure dans la façon de transformer nos résidus alimentaires. En effet, du gaz naturel sera produit par le procédé de biométhanisation des résidus alimentaires.

Une quinzaine de postes à temps plein de préposé au CRMO seront affichés dès décembre pour une entrée en fonction en février. Surveillez notre portail de recrutement!

NOUVEAUX TALENTS

La Ville de Québec est constamment à la recherche de nouveaux talents. Nous sommes présentement en recrutement pour les postes de :

- Mécanicien d'équipements motorisés
- Préposé au service d'équipements motorisés

Plusieurs autres postes, permanents et temporaires, sont également disponibles.

Vous êtes un nouveau diplômé? Venez faire votre stage chez nous et, qui sait, vous pourriez décrocher un emploi par la suite. Postulez dès maintenant **www.ville.quebec.qc.ca/emplois**

LA SOLIDARITÉ SOCIALE AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Agir pour le développement durable, c'est prendre soin de soi et des autres, aujourd'hui et pour demain. C'est faire en sorte que Québec devienne une ville plus juste, plus écologique et plus prospère.

La Ville de Québec met le cap sur l'action solidaire avec sa première Stratégie de développement durable, adoptée au mois de juin dernier. Et elle a besoin de vous! Car c'est la somme de toutes nos actions qui peut faire une différence.

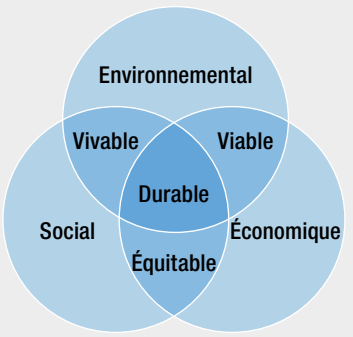

L'ALLIANCE DE TROIS PILIERS : ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Qu'ont en commun le bénévolat, l'achat local, le compostage, l'utilisation d'un baril récupérateur d'eau de pluie et le fait de prendre l'autobus? Ce sont tous des gestes positifs en matière de développement durable.

En effet, pour répondre aux besoins de la population actuelle tout en pensant à ceux des prochaines générations, le développement durable repose sur l'intégration cohérente et indissociable de trois piliers : la prospérité économique, la protection de l'environnement et l'équité sociale.

Pour favoriser la cohésion sociale, la santé physique et mentale ainsi que l'engagement au sein de votre communauté, vous pouvez par exemple :

ÊTRE COURTOIS

- J'offre d'aider une personne âgée ou avec un handicap.
- Je réduis la vitesse de ma conduite et je fais attention aux usagers les plus vulnérables (piétons, cyclistes…).

FAIRE DU BÉNÉVOLAT

- J'offre de mon temps à un organisme communautaire ou je me renseigne sur les possibilités de bénévolat auprès du Centre d'action bénévole.
- Je propose à ma famille ou à mes collègues de réaliser une activité de bénévolat.

ENCOURAGER LA VIE DE QUARTIER

- Je participe aux activités qui se déroulent près de chez moi et j'encourage les commerces de proximité.
- Je tisse des liens de bon voisinage.

LUTTER CONTRE LES INJUSTICES

- Je fais entendre ma voix contre tout type de discrimination.
- J'encourage les dons en argent ou en objets.

PRENDRE SOIN DE VOTRE SANTÉ ET DE CELLE DES AUTRES

- Je bouge chaque jour et j'invite mon entourage à faire de même.
- Je démontre une écoute bienveillante envers les personnes traversant une période difficile et, au besoin, je les accompagne pour trouver l'aide appropriée.

Cultivons la bienveillance à travers l'entraide, le dialogue et le respect des différences.

LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE LA VILLE DE QUÉBEC, C'EST :

- **17 objectifs de DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES à mettre de l'avant**
- **20 projets dédiés à l'ACTION CLIMATIQUE**
- **16 projets générateurs de SOLIDARITÉ SOCIALE**
- **121 M$ D'INVESTISSEMENTS supplémentaires**

Renseignements : www.ville.quebec.qc.ca/developpementdurable

UN NOUVEAU MAIRE POUR QUÉBEC

Les citoyens de Québec se sont exprimés aux élections municipales du 7 novembre.

Les électeurs de Québec se sont exprimés le 7 novembre dernier et ont choisi de confier la gestion de la Ville à M. Bruno Marchand. En plus du maire, 21 conseillers et conseillères ont été élus et vous représenteront pour les quatre prochaines années.

QUELQUES CHIFFRES

- Nombre d'électeurs inscrits : **411 249**
- Taux de participation : **45,19 %**
- Nombre de personnes ayant travaillé à l'élection : **5 300**
- Nombre de lieux de vote : **165**
- Nombre de candidats : **122, dont huit à la mairie**

Pour en savoir plus sur votre nouveau conseil municipal et les élus qui le composent, consultez la page « Membres » au **www.ville.quebec.qc.ca/conseilmunicipal**.

311 Ville de Québec

Votre ville au bout des doigts

Besoin d'un renseignement sur un service non urgent?
Un commentaire ou une plainte sur nos services?

Composez le **311**

Consultez le **www.ville.quebec.qc.ca/311**

Besoin d'une intervention de la Ville?
Nid-de-poule, demande de collecte d'encombrants, matières résiduelles non ramassées, lumière de rue éteinte, etc.

Téléchargez l'application mobile
311 Ville de Québec

Télécharger dans l'App Store
DISPONIBLE SUR Google Play

INFOLETTRE MUNICIPALE

Voyez, en un clin d'œil, tout ce que vous devez savoir pour le mois à venir. Déneigement, conseils de sécurité, événements, idées pour vous divertir, nouveautés et bien plus!

Abonnez-vous à l'infolettre Ma ville et recevez-la chaque mois dans votre boîte courriel.

Visitez le **www.ville.quebec.qc.ca/abonnement**.

Bibliothèque de Québec

Découvrir. Se divertir. Rêver.

CINQ IDÉES POUR PRENDRE SOIN DE SOI ET DES AUTRES

1. Relaxer avec un livre ou une revue

Romans, livres de cuisine, BD, revues ou magazines : que ce soit en version papier ou en numérique, le choix est vaste à la bibliothèque! Vous trouverez assurément une lecture qui vous permettra de décrocher pendant quelques minutes… ou quelques heures.

www.bibliothequedequebec.qc.ca

2. Cultiver des moments en famille

Participer à des activités en famille est une merveilleuse façon de se créer des souvenirs! Bibliobébé, heures du conte et ateliers de bricolage sont quelques-unes des activités offertes gratuitement.

www.bibliothequedequebec.qc.ca/Activites

3. Aller au musée et s'exposer à la beauté

La fréquentation des musées contribue au bien-être global, c'est connu! Bonne nouvelle pour les abonnés de la Bibliothèque de Québec : vous pouvez emprunter gratuitement un laissez-passer familial valable dans cinq musées de la ville.

www.bibliothequedequebec.qc.ca/Musee

4. Donner de son temps et devenir bénévole

Devenez bénévole pour Bibliomobile! Il s'agit d'un service de livraison de documents à domicile pour les personnes de 75 ans et plus, ou à mobilité réduite, de votre quartier. Inscrivez-vous!

www.bibliothequedequebec.qc.ca/Bibliomobile

5. S'outiller pour aider ses proches

La collection Biblio-Santé propose aux proches aidants de personnes malades ou en perte d'autonomie une foule d'informations et de ressources pour les appuyer dans leur rôle.

www.bibliothequedequebec.qc.ca/BiblioSante

MILLE ET UNE RAISONS D'Y ALLER. ABONNEZ-VOUS!

@bibliothequedequebec
www.bibliothequedequebec.qc.ca

POUR TOUT SAVOIR SUR EXPOCITÉ

Soyez les premiers informés de tout ce qui passe sur le plus grand site événementiel de l'Est du Canada. Suivez ExpoCité sur Facebook et LinkedIn afin de connaître les événements et les activités à venir.

L'HIVER, ON LE VIT EN PLEIN AIR

Vous commencez à avoir la bougeotte?
Vous êtes sans aucun doute un amateur de sports d'hiver.

Ski de fond, raquette, patin, glissade et randonnée pédestre sont des classiques. Mais pourquoi ne pas essayer quelque chose de nouveau cette année, comme le vélo à pneus surdimensionnés (*fatbike*)? Allez, osez!

Le Domaine de Maizerets entretient un sentier multiusage de 3 km qui vous permet, entre autres, de vous adonner à cette activité qui gagne en popularité. Au cours des prochaines années, la Ville souhaite d'ailleurs développer davantage le réseau de vélo de montagne et de *fatbike* en gardant en tête les familles. À suivre…

PATINOIRES EXTÉRIEURES

Vous préférez vous élancer sur deux lames plutôt que sur deux roues? Aucun problème! Plus d'une centaine de patinoires extérieures de quartier sont à votre disposition.

Ces patinoires et sentiers glacés situés dans un parc près de chez vous ouvriront vers la mi-décembre, si les conditions climatiques et de glace sont favorables.

Cet hiver, pourquoi ne pas essayer le vélo à pneus surdimensionnés (*fatbike*) au Domaine de Maizerets?

L'ouverture de ces installations non réfrigérées est possible lorsque :

- La température extérieure est d'au moins -15 °C pendant trois jours consécutifs;
- Le sol est gelé ou tout au moins enneigé;
- La température est sous le point de congélation au cours des jours suivant la préparation de la glace;
- Il y a peu d'ensoleillement et de pluie.

Vous souhaitez patiner dès que possible? La patinoire de la place D'Youville, dotée d'un système de réfrigération et éclairée en soirée, sera la première à ouvrir au début du mois de décembre.

De plus, l'anneau de glace des plaines ouvrira dès le 9 décembre si les conditions climatiques le permettent. Et comme la prudence est toujours de mise, il est conseillé de faire porter un casque protecteur aux enfants.

SAVIEZ-VOUS QUE?

- Depuis 2019, les corridors cyclables suivants sont damés en période hivernale pour la pratique d'activités comme la marche, la raquette, le ski de fond et le *fatbike* :
  - Corridor des Cheminots : 18,2 km
  - Corridor du Littoral : 9,7 km
  - Corridor des Beauportois : 5,7 km
- La Ville de Québec offre plus de 150 km skiables et près de 100 km dédiés à la raquette, à la randonnée pédestre et à la glissade.
- Plusieurs des activités sont gratuites ou à faible coût.

Renseignements :
Composez le **311** ou consultez le **www.ville.quebec.qc.ca/loisirs**.

S'ACTIVER À L'INTÉRIEUR

Le temps est maussade ou vous êtes de nature frileuse? Vous pouvez tout de même vous mettre en action. De nombreuses activités libres vous sont offertes dans nos installations intérieures pour pratiquer votre sport de prédilection : basketball, baignade, patinage, volleyball, badminton, soccer et quelques autres.

Allez-y en famille ou entre amis et amusez-vous! Il suffit de réserver sur notre plateforme et le tour est joué!

PROGRAMMATION DES LOISIRS

De plus, les inscriptions aux activités de la programmation d'hiver débuteront en décembre. Restez à l'affût!

Renseignements :
www.ville.quebec.qc.ca/loisirs

De nombreuses activités libres, comme le patinage, vous sont offertes dans nos installations intérieures.

QUÉBEC ANIMÉE ET FÉERIQUE

Ça bougera à Québec cet hiver! Plusieurs activités culturelles et sportives sont à mettre à votre agenda pour profiter au maximum de la saison froide. Gâtez-vous!

MARCHÉ DE NOËL ALLEMAND

Du 25 novembre au 23 décembre

Le Marché de Noël allemand transforme le Vieux-Québec en conte de Noël et vous accueille dans une ambiance magique digne des plus grands et des plus beaux marchés européens. Avec son décor féerique et ses 90 kiosques en bois traditionnels déployés autour de l'hôtel de ville et de la place D'Youville, c'est assurément l'endroit par excellence pour effectuer votre magasinage du temps des fêtes et pour vous divertir en famille ou entre amis. Ouvrez les yeux et les oreilles : les personnages du Marché et des animations spontanées déambulant dans le Vieux-Québec pourraient vous surprendre!

Renseignements : www.noelallemandquebec.com

STATIONS CHALEUREUSES

Dès le 26 novembre

L'arrivée de l'hiver est l'occasion idéale pour faire une promenade, redécouvrir notre ville et en profiter en chemin pour se réchauffer à l'une des stations chaleureuses.

Près d'une vingtaine de stations sont réparties dans les six arrondissements de la ville. Aménagées près de parvis d'églises, de bibliothèques ou dans des parcs, les stations chaleureuses sont principalement composées de chaises et d'un foyer au gaz. Tirez-vous une bûche!

Renseignements : www.ville.quebec.qc.ca/stationschaleureuses

Création Warren Trezevant, Rob Jensen
Crédit : Hugh O'Brien

PLEIN LES YEUX ET LES OREILLES À EXPOCITÉ

Du 1er décembre au 13 mars

De nouvelles œuvres d'art lumineuses, sonores, ludiques et interactives illumineront la place Jean-Béliveau. Les visiteurs pourront se divertir dans un parcours festif tout en devenant acteurs et musiciens d'une œuvre collective unique. La firme Creos présentera trois créations :

- *Mi Casa, Your Casa 2.0*, du 1er décembre au 9 janvier;
- *Roseaux*, du 1er décembre au 9 janvier;
- *Sonic Runway*, du 12 février au 13 mars.

Le sentier glacé de 320 mètres de long, situé dans le secteur boisé de la place Jean-Béliveau, viendra compléter l'offre. Pour le confort des visiteurs, des stations chaleureuses seront aménagées avec un éclairage rehaussé dans le secteur reliant le Centre de foires au Grand Marché de Québec. Des animations ponctuelles sont également prévues sur le site.

Renseignements : www.expocite.com

TOURNOI INTERNATIONAL DE HOCKEY PEE-WEE

Du 9 au 20 février

À l'occasion de cet événement signature de Québec, 144 équipes de partout à travers le monde viendront s'affronter sur la glace du Centre Vidéotron et du pavillon de la Jeunesse. Venez encourager les pee-wee en grand nombre! Animation et plaisir garantis.

Renseignements : www.tournoipee-wee.qc.ca

PENTATHLON DES NEIGES

Du 26 février au 13 mars

Prenez part au plus grand événement multisports d'hiver au monde! Le site est gratuit et accessible à tous ceux qui souhaitent encourager les athlètes qui s'élanceront dans les cinq disciplines : vélo, course, ski, patin et raquette.

Renseignements : www.pentathlondesneiges.com

Crédit : Audet photo

CARNAVAL DE QUÉBEC

Du 4 au 13 février

Le 68e Carnaval de Québec promet des nouveautés surprenantes et le retour de certains classiques revisités! Restez à l'affût et surveillez la programmation.

Renseignements : www.carnaval.qc.ca

ENCORE PLUS AUX QUATRE COINS DE LA VILLE

Ailleurs dans la ville, d'autres activités et attraits vous émerveilleront, dont la nouvelle mouture de l'illumination *Lumière sur l'art* dans l'avenue Cartier.

Dès novembre, l'ambiance des fêtes s'installe au Grand Marché de Québec.

LE PLEIN DE TROUVAILLES AU GRAND MARCHÉ DE NOËL

Dès novembre, l'ambiance des fêtes s'installe doucement au Grand Marché de Québec. Vous y ferez de belles trouvailles pour vos proches (et vous-même!) en parcourant l'éventail d'articles de qualité faits à la main. Vous pourrez d'ailleurs rencontrer Les Cercles des Fermières le 30 novembre, de 9 h à 17 h.

Les 27 et 28 novembre, de 10 h à 17 h, le Salon Nouveau Genre se tiendra sous le toit du Grand Marché. Plus de 100 créateurs en métiers d'art, art visuel, microédition, mode, design, musique et délices gourmands seront présents. L'endroit idéal pour mettre la main sur un cadeau original.

Puis, du 1er au 31 décembre, Le Grand Marché de Noël vous plongera dans l'esprit des fêtes avec ses marchands, producteurs et artisans locaux. De tout pour gâter les gens qui vous sont chers! Passez un beau temps des fêtes!

Renseignements : legrandmarchedequebec.com

Rôles d'évaluation foncière 2022-2023-2024

COMBIEN VAUT VOTRE PROPRIÉTÉ?

Curieux de savoir combien vaut votre propriété? Vous trouverez toute l'information dans les nouveaux rôles d'évaluation foncière 2022-2023-2024 de l'agglomération de Québec qui ont été déposés le 2 septembre dernier, conformément aux dispositions de la Loi sur la fiscalité municipale.

Le rôle d'évaluation foncière est l'inventaire de tous les immeubles situés sur le territoire d'une municipalité. Il indique la valeur de chaque propriété sur la base de sa valeur réelle.

PROGRESSION DU MARCHÉ

Dans l'ensemble, le marché immobilier de l'agglomération a progressé de façon un peu plus importante que lors du dernier dépôt des rôles, il y a trois ans.

- **Valeur globale des propriétés**
  Progression de 3,5 %
  comparativement à 2,7 %.
- **Propriétés unifamiliales**
  Hausse de 3,2 %
  comparativement à 0,3 %.
- **Copropriétés divises (condominiums)**
  Légère variation de -0,6 %
  comparativement à -4,3 %.
- **Immeubles non résidentiels**
  Augmentation de 2,5 % de la valeur globale.

COMMENT ÉTABLIT-ON LA VALEUR RÉELLE?

La valeur réelle d'une propriété représente sa valeur d'échange sur un marché libre et ouvert à la concurrence. Autrement dit, il s'agit du prix le plus probable que pourrait payer un acheteur pour une propriété lors d'une vente de gré à gré.

Pour déterminer la valeur réelle d'un immeuble, le Service de l'évaluation de la Ville de Québec utilise des ventes ayant des caractéristiques physiques et une localisation comparables.

Méthodes d'évaluation

Pour un immeuble résidentiel unifamilial, deux méthodes d'évaluation reconnues sont utilisées :

- La méthode de comparaison consiste à comparer les ventes d'immeubles semblables à une résidence donnée et située dans un même voisinage, ou dans un secteur similaire, tout en considérant les points de divergence entre les propriétés;
- La méthode du coût de remplacement est basée sur ce qu'il en coûterait, en date de référence, pour construire une propriété similaire à la résidence à évaluer, en tenant compte de sa dépréciation ou des différentes désuétudes liées à son âge, à son entretien et à son emplacement.

CE QUI FAIT LA DIFFÉRENCE

Les principaux facteurs qui influencent la valeur des propriétés résidentielles sont :

- Le secteur (proximité des services, circulation routière, etc.);
- Les dimensions et le positionnement du terrain;
- La superficie habitable;
- L'âge de la propriété;
- La qualité de la construction.

OÙ CONSULTER LE NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION?

Les valeurs inscrites au nouveau rôle d'évaluation peuvent être consultées sur notre site Internet à l'adresse suivante : **www.ville.quebec.qc.ca/evaluation**. La version papier de l'avis d'évaluation sera transmise par la poste en décembre 2021.

BESOIN DE RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES?

Les options suivantes s'offrent à vous :

- Regarder nos capsules vidéos explicatives sur le site Internet : **www.ville.quebec.qc.ca/evaluation**;
- Consulter la section « Taxes et évaluation » de notre site internet;
- Utiliser notre outil en ligne « Explorer le marché de mon secteur » accessible en utilisant le code d'accès que vous trouverez sur l'avis d'évaluation papier qui vous sera transmis au mois de décembre.

La valeur globale des propriétés de l'agglomération de Québec a progressé de 3,5 %, comparativement à 2,7 % lors du dernier dépôt des rôles.

PUIS-JE FAIRE UNE DEMANDE DE RÉVISION?

Si vous êtes en désaccord avec la valeur inscrite au rôle de votre propriété, communiquez avec le Service de l'évaluation de la Ville de Québec en composant le **311** (pour Québec et L'Ancienne-Lorette) ou le **418 641-6311** (pour les autres villes de l'agglomération).

Par la suite, si vous souhaitez faire une demande de révision, vous devez remplir et transmettre au plus tard le 30 avril 2022 le formulaire intitulé « Demande de révision du rôle d'évaluation foncière » disponible au **www.ville.quebec.qc.ca/evaluation**. Des frais non remboursables sont exigés pour chaque demande de révision.

Le nouveau rôle d'évaluation entre en vigueur le 1er janvier 2022. Les valeurs inscrites reflètent les conditions du marché au 1er juillet 2020. À moins de modifications à la propriété, ces valeurs sont valides pour toute la durée du rôle.

ET MA FACTURE DE TAXES?

Les valeurs inscrites au nouveau rôle d'évaluation serviront de base pour le calcul des taxes municipales des années 2022, 2023 et 2024.

La Ville ne profite pas de l'augmentation de la valeur des propriétés pour majorer ses revenus. En effet, le taux de taxation n'est pas seulement déterminé sur la base des valeurs foncières. Il reflète aussi les choix budgétaires faits par le conseil municipal lors de l'adoption du budget annuel, en fonction du coût des services et des besoins de la population.

Si l'augmentation de la valeur de votre propriété est supérieure à l'augmentation moyenne de la valeur des propriétés de même catégorie, il est probable que vous connaissiez une hausse de taxes plus importante que la moyenne. À l'inverse, si l'augmentation de la valeur de votre propriété est inférieure à l'augmentation moyenne, vous pourriez avoir une baisse de taxes ou une hausse moins importante que la moyenne.

311 VILLE DE QUÉBEC

DES COMMENTAIRES SUR LE BULLETIN?
311 ou maville@ville.quebec.qc.ca

Produit par la Ville de Québec.
Prochaine parution : Mars 2022

RECYCLÉ
Papier fait à partir de matériaux recyclés
FSC® C011825

Imprimé sur du papier Rolland Enviro.
Tirage : 291 000 exemplaires

Internet : www.ville.quebec.qc.ca
Facebook : @QuebecVille
Twitter : @VilleQuebec